



## CHARTRE DU RESPECT DES DIRECTIVES DU RGPD

**Règlement UE 2016 / 679 du 27 avril 2016 et applicable le 25 mai 2018**

**Relativement aux textes de lois suivants :**

**Le règlement de l'Union Européenne N° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données abrogeant la directive 95/46/CE**

**La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa dernière version**

**Les recommandations, avis et décisions des autorités de contrôle sur la protection des données et du Comité Européen à la Protection des données**

**La jurisprudence des Tribunaux Nationaux et Européens**

### Préambule

**Escale Création est une coopérative d'activité et d'emploi.**

Coopérative d'activité généraliste implantée au sein de la Coursive d'Entreprises à Saint-Fons, au sud de Lyon, ESCALE CREATION propose à tout porteur de projet de tester, développer et de pérenniser son activité indépendante dans un cadre sécurisé et sécurisant.

Escale Création, coopérative d'activité et d'emploi, s'engage à suivre l'ensemble des directives européennes relatives à la protection des données. La coopérative a mis en place une cellule de travail autour de la question RGPD dont l'ensemble des actions est listé dans un journal de bord consultable.

La coopérative a réalisé un audit complet de sa gestion des données personnelles et a regroupé l'ensemble des traitements de données dans un fichier protégé.

En outre, Escale Création a mis en place un ensemble de procédures que doivent respecter les entrepreneurs dans leur gestion des données personnelles de leurs prospects, clients et partenaires.

Sachant que chaque entrepreneur de la coopérative traite des données personnelles dans le cadre de son activité, il a été convenu de l'élaboration d'une charte afin d'homogénéiser les pratiques au sein de la coopérative et de veiller au respect des directives du RGPD.



**Chaque entrepreneur, présent ou futur, s'engage par conséquent à prendre connaissance de la charte et à en respecter les termes.**

### **1- Escale Création : mise en conformité RGPD**

La coopérative a effectué une mise à jour de ses différents sites internet : [escalecreation.com](http://escalecreation.com) et [escale-learning.fr](http://escale-learning.fr) :

- Nous collectons le consentement explicite des visiteurs sur l'utilisation des données collectées par le biais d'un formulaire de contact en opt-in
- Nous collectons le consentement sur l'exploitation de cookies
- Notre politique de confidentialité et de cookies est accessible sur le site internet d'Escale Création
- Nous donnons un accès rapide au contact dédié dans l'entreprise afin d'accéder, de modifier ou de supprimer l'ensemble des données personnelles récoltées.

La coopérative récolte seulement des données nécessaires à la bonne exécution de ses prestations.

La coopérative réalise régulièrement des audits de ses systèmes d'informations, de son infrastructure technique et de la sécurisation de son infrastructure. Ces audits sont réalisés tous les ans par son prestataire informatique.

La coopérative limite l'accès aux données personnelles aux services d'Escale Création pour lesquels ces accès sont indispensables dans le cadre de l'exécution de leurs missions. (Gestion, comptabilité, payes, accompagnement)

La coopérative a transmis à l'ensemble de ses sous-traitants, prestataires, une demande de confirmation de mise en conformité RGPD ou en a récolté l'ensemble des documents mis à disposition.

Les accès physiques aux locaux des centres serveurs au sein desquels sont stockées les données personnelles que la coopérative exploite sont sécurisés.

La coopérative a mis en place une procédure de signalement à la CNIL et aux partenaires concernés, d'une éventuelle situation de crise, intrusion, menace, ou tout autre événement susceptible de porter atteinte à l'intégrité et à la sécurité des données stockées.

## **2- Les entrepreneurs d'Escale Création : information et veille aux bonnes pratiques RGPD**

La coopérative a développé un atelier de sensibilisation au respect du RGPD. L'ensemble des documents et directives émises par le RGPD est transmis lors de ces ateliers.

Dans l'intranet de la coopérative, les entrepreneurs ont accès à l'ensemble des documents types :

- Ensemble des process à mettre en place pour respecter le RGPD
- Journal de bord afin de lister l'ensemble des actions menées dans le cadre du RGPD
- Registre de traitement des données afin de lister l'ensemble des traitements
- Attestation du respect des directives du RGPD
- Mentions d'information à intégrer sur le site internet
- Exemples de clauses à intégrer dans les contrats de sous-traitants

## **3- Engagements des entrepreneurs d'Escale Création**

- ✓ Les entrepreneurs doivent, dans leur première année dans la coopérative, suivre l'atelier dédié au règlement à la protection des données personnelles, proposé par Escale Création.
- ✓ Les entrepreneurs doivent envoyer leur registre de traitement à la coopérative qui compile l'ensemble de ces documents dans un document unique.
- ✓ Les entrepreneurs de la coopérative s'engagent à ne collecter, traiter ou exploiter que des données nécessaires à la bonne exécution de leur prestation.
- ✓ Les entrepreneurs doivent mettre en conformité leur site internet notamment, en :
  - Intégrant les mentions légales et la politique de données personnelles et cookies fournies par Escale Création.
  - Prévenant leurs visiteurs de l'utilisation de cookies.
  - Informant les utilisateurs du formulaire de contact de l'utilisation visée par l'entrepreneur des données récoltées et en validant leur assentiment.
- ✓ Les entrepreneurs s'engagent à protéger ces données le temps de stockage et à les supprimer au bout de 3 années d'inactivité.

**En tant qu'entrepreneur d'Escale Création, je, soussigné (e) \_\_\_\_\_, déclare avoir pris connaissance de la charte du respect des directives RGPD d'Escale Création et m'engage à la respecter.**

**Date :**

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :**